

Tableau des formules : Assur' Toit - Résidence Secondaire

	LOCATAIRE			PROPRIETAIRE		
	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
GARANTIES DE BASE	Responsabilité Civile- Défense pénale et recours- Incendie et risques annexes- Dégâts des eaux- Tempête Grêle Neige- Catastrophes Naturelles- Catastrophes Technologiques- Attentat- Assistance et assistance relogement					
GARANTIES	Vol- Vandalisme					
		Dommages électriques- Bris de glaces- Bris de vérandas- Stop loyer- Eléments extérieurs fixes (y compris installations de Développement Durables)			Dommages électriques- Bris de glaces- Bris de vérandas- Stop crédit- Eléments extérieurs fixes (y compris installations de Développement Durables)	
			Dommages corporels - SOS Plomberie			Dommages corporels- Diagnostic immobilier- Allo Prevention et économies d"énergies
INDEMNISATION	Rééquipement à neuf des biens électroménagers et multimédias de moins de 3 ans en cas de vol	Rééquipement à neuf des biens électroménagers et multimédias de moins de 3 ans	Rééquipement à neuf illimité(tout produit quelque soit son âge)	Rééquipement à neuf des biens électroménagers et multimédias de moins de 3 ans en cas de vol	Rééquipement à neuf des biens électroménagers et multimédias de moins de 3 ans	Rééquipement à neuf illimité(tout produit quelque soit son âge)
OPTIONS		Responsabilité civile assistance maternelle - Piscine/ Jacuzzi- Vélo - Responsabilité civile équidés			Responsabilité civile assistance maternelle - Piscine/ Jacuzzi- Vélo - Responsabilité civile équidés- Canalisations extérieures	

Les garanties proposées pour assurer un mobil-home sont disponibles dans les Conditions Générales.